

Adresse internet : habitantsdemoulin@hotmail.fr

1 –La date de création

Le 28 décembre 2007

2 - L'objet (extrait des statuts)

Cette association est composée :

- Des habitants du village de Moulin, commune de Peisey-Nancroix (Savoie) : est « habitant » toute personne y résidant à titre principal ou secondaire.

- De toute autre personne soutenant son action, et agréée par le Conseil d'Administration.

Elle a pour objet de contribuer à mieux vivre dans le village, en développant la convivialité entre ses habitants, en participant à l'animation du village et de la vallée, en contribuant à l'entretien de son patrimoine, en améliorant ou faisant améliorer son environnement et ses équipements collectifs.

Elle peut mener toute action se rapportant directement ou indirectement à ses activités.

3 - Les membres élus du Conseil d'Administration (CA):

Pour les habitants en résidence permanente : *Pour les habitants en résidence secondaire :*

Roland Favre

Christine Bernard-de Saintilan

Chantal Marchand-Maillet

Michel Lluansi

Marie-France Martin

Elisabeth Vinter

Dominique Rollet

Sébastien Vaudois

L'article 9 qui définit le Conseil d'Administration souligne la prééminence de la représentation des habitants permanents dans la composition du conseil.

4- Le Bureau

Président : Roland Favre

Secrétaire : Michel Lluansi

Trésorière : Chantal Marchand-Maillet

Le fonctionnement de l'association s'appuie majoritairement sur des échanges par internet.

Il est complété par 3 à 4 réunions par an du CA.

5 – Le montant des cotisations

10 € par an pour le premier adhérent de chaque foyer et à 5 € par an pour chaque adhérent du même foyer.

Le nombre d'adhérents varie entre 50 et 70.

6 – L'Assemblée Générale.

Elle se déroule au mois d'août Et prévoit l'invitation de personnes extérieures notamment du Conseil Municipal.

7 – Les activités

7.1 – Le Patrimoine

Depuis 2008, l'association a organisé 6 expositions « Patrimoine ».

L'exposition concernant la chapelle Sainte Agathe est permanente.

Un recueil a été imprimé rassemblant les 4 premières expositions.

Tiré à 200 exemplaires, 120 ont été offerts aux habitants de Moulin et aux contributeurs, les autres ont été vendus.

Nous envisageons de publier une nouvelle édition intégrant les 2 dernières expositions.

Le processus de diffusion sera identique au précédent.

En 2018, nous avons installé sur la terrasse de la Place des quatre Zoé une photo agrandie de chacune d'elles complétée de leur biographie.

En 2019, notre projet prévoit d'afficher des vieilles photos agrandies d'une dizaine de maisons caractéristiques de Moulin installées au plus près des maisons actuelles.

7.2 – La convivialité

Lors du lancement de nos expositions, nous organisons une manifestation conviviale annoncée par messagerie internet et via « Le P'tit Journal » de l'OT.

En août, nous organisons une soirée festive sur la terrasse de la Place des quatre Zoé.

Les habitants de Moulin participent activement au défilé du 15 août.

En début de chaque année, nous diffusons un message de vœux aux habitants de Moulin, rappelant les principaux événements de l'année écoulée et présentant nos projets.

7.3 – L'amélioration de l'environnement

Il dépend essentiellement des actions de la commune.

Nous avons des échanges réguliers avec des membres du Conseil Municipal et les Services Techniques.

Les sujets traités concernent notamment les travaux d'assainissement et d'enfouissement des réseaux secs (réalisés), le cheminement piéton de Moulin à Peisey (en cours), l'aménagement de la Place des quatre Zoé (en cours) ...